



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du Jeudi 16 Juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 61  
Nombre de membres présents : 51  
Nombre de membres ayant  
donné pouvoir : 6  
Nombre de membres excusés : 3  
Nombre de membres absents : 1

**Date de convocation :**  
10 juillet 2020

**Acte rendu exécutoire après visa du  
contrôle de légalité le :**

21 JUL. 2020

**et affichage le :**

21 JUL. 2020

L'an 2020, le 16 juillet à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 10 juillet 2020

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 10 juillet 2020.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

**7 - Finances Locales**  
**7.5 - Subventions**

**Objet : Versement des subventions 2020**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT			X : M. Pascal DALIGAUT		
Mme Nathalie BOUILLARD				x	
Mme Catherine CAILLY	x				
M. Pascal DALIGAUT	x				
M. Sylvain DELANGE					x
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY	x				
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>PERIGNY</b>					
Mme Jean-Christophe MEUNIER		x : représenté par M. Olivier DUCHÂTELLIER			
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE				x	
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO	x				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL	x				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	x				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE		x : représenté par M. Jacques FAUTRARD			
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT	x				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT	x				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	x				
M. Olivier JEANNEAU	x				
Mme Colette JOUAULT	x				
Mme Bernadette LEROY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Christian MARIETTE	x				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE	x				
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	x				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON					
Mme Marie-Line LEVALLOIS	x			X : M. Régis DELIQUAIRE	

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Eric MARTIN	x				
Mme Natacha MASSIEU	x				
Mme Sandrine SAMSON	x				
Mme Cyndi THOMAS			X : M. Eric MARTIN		
<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU	x				
Mme Isabelle BACHELOT				x	
M. Frédéric BROGNIART			X : M. Gilles FAUCON		
Mme Caroline CHANU	x				
M. Gilles FAUCON	x				
Mme Brigitte MENNIER	x				
Mme Sabrina SCOLA	x				
<b>VIRE NORMANDIE</b>					
M. Marc ANDREU SABATER	x				
Mme Marie-Noëlle BALLE	x				
Mme Cindy BAUDRON	x				
M. Lucien BAZIN	x				
Mme Marie-Ange CORDIER	x				
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
M. Corentin GOETHALS	x				
Mme Catherine MADELAINE	x				
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Pascal MARTIN	x				
M. Gérard MARY	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
Mme Valérie OLLIVIER			X : M. Gérard MARY		
M. Régis PICOT			X : M. Marc ANDREU SABATER		
Mme Jane PIGAULT	x				
Mme Annie ROSSI	x				
M. Guy VELANY	x				
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>61</b>		
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>51</b>		
<b>Quorum</b>			<b>31</b>		
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>			<b>57</b>		

M. Marc ANDREU SABATER, Président donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

L'Etat d'urgence sanitaire et les conditions exceptionnelles liées à la pandémie de la COVID-19 n'ont pas permis au Conseil Communautaire d'être réuni durant cette période.

Aussi afin de soutenir et ne pas pénaliser davantage les partenaires associatifs de l'Intercom de la Vire au Noireau dans ce contexte exceptionnel et conformément aux dispositions de l'article I du chapitre Ier de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, la cellule de crise du bureau communautaire réuni le 20 avril 2020 a décidé qu'il soit procédé à la reconduction des subventions annuelles et récurrentes en 2020 sur la base des montants versés en 2019.

Synthèse des subventions versées pendant la période de crise sanitaire par acte administratif sur la base du montant versé en 2019 :

Organisme	Montant versé pour l'année 2020	Date de versement	Observations
L'ETAPE	6 000 €	30/04/2020	Proposition 2020
INITIATIVE CALVADOS	14 441 €	30/04/2020	Appel de cotisation 2020
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT	5 039 €	30/04/2020	Demande de subvention 2020
2EME VIE, 2EME CHANCE	5 000 €	30/04/2020	Montant identique 2019, budget TEOM
MISSION LOCALE DU BESSIN AU VIROIS	50 528 €	06/05/2020	Subvention demandée à hauteur de 72000€ (1.50€*48000 habitants).
OFFICE DE TOURISME	60 703,50 €	27/05/2020	Acompte à fin mai : 30% de la subvention versée en 2019

Il est ainsi demandé au conseil communautaire de prendre connaissance de ces reconductions de subventions récurrentes et d'entériner les montants de subvention susmentionnés, versés aux partenaires associatifs de l'Intercom de la Vire au Noireau.

## VOTE

### Vote au scrutin ordinaire :

Pour : **57** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité  Adopté à l'unanimité  Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER

